

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
SEANCE DU COMITE SYNDICAL du 11 mars 2020**

Objet : Modification du plan de financement pour le déploiement du réseau de fibre optique au titre du jalon 1 sur le territoire de la Creuse suite à la défusion de la Communauté de communes « Monts et Vallées Ouest Creuse »

L'an deux mille vingt, le onze mars à quatorze heures et trente minutes, le comité syndical du Syndicat Mixte DORSAL, dûment convoqué le deux mars 2020, se réunit en session ordinaire, salle Lac du Causse à l'Hôtel de Région Nouvelle Aquitaine, site de Limoges, sous la présidence de Monsieur Jean-Marie BOST, son Président.

En exercice : 53 – 163 voix

Présents : 36 (dont 15 procurations) - 112 voix

Votants : 36 Pour soit 112 voix

Sont présents :

Mr Jean-Marie BOST – 6 voix - Président
Mme Hélène ROME – 6 voix – 2^{ème} VP
Mme Hélène FAIVRE - 6 voix – 3^{ème} VP
Mr Yves RAYMONDAUD – 6 voix – 4^{ème} VP
Mr Jean-Pierre BERNARDIE – 2 voix – 5^{ème} VP
Mr Vincent TURPINAT – (procuration donnée à Mr T. Trolong) – 1 voix – 6^{ème} VP
Mr Alain AUZEMERY – 1 voix – 7^{ème} VP
Mr Jean-Paul BARRIERE – 1 voix
Mr Nady BOUALI – (procuration donnée à Mr Y. Raymondaut) - 1 voix
Mr Jean-Jacques CAFFY – (procuration donnée à Mr C. Patier) – 1 voix
Mr Arnaud COLLIGNON – 1 voix
Mr Pierre CHEVALIER – (procuration donnée à Mme S. Vallée) - 2 voix
Mr Francis COMBY – (procuration donnée à Mr JP Barrière) - 1 voix
Mr Pascal COSTE – (procuration donnée à Mme H. Rome) – 6 voix
Mr Pierre COUTAUD – (procuration donnée à Mr A. Collignon) - 2 voix
Mr Pierre DESARMENIEN – (procuration donnée à Mr A. Lagarde) - 1 voix
Mr Patrick DUROUX – 1 voix
Mr Alain FAUCHER – 1 voix
Mme Sarah GENTIL – (procuration donnée à Mr V. Jalby) - 2 voix
Mr Joël VILARD – 1 voix
Mme Michèle GUILLOU – (suppléante de Mr Philippe Jenty) - 2 voix
Mr Laurent GUINARD – 1 voix
Mr Mathieu HAZOUARD – (et son suppléant) - 15 voix
Mr Vincent JALBY – 2 voix
Mr Alain LAGARDE – 1 voix
Mr Christian LATOUILLE (suppléant de Mr C. Redon Sarrazy) – 1 voix
Mr Jean-Claude LEBLOIS - 6 voix
Mr Jean-Louis MICHEL – 2 voix
Mr Jean-Michel MONTEIL – (procuration donnée à Mr JL Michel) - 1 voix
Mr Christophe PATIER – 15 voix
Mr Christian PRADAYROL – (procuration donnée à Mr JP. Bernardie) - 2 voix
Mr Joël RATIER – (procuration donnée à Mr JC Leblois) – 1 voix
Mme Valérie SIMONET – (procuration donnée à Mme H. Faivre) - 6 voix
Thierry TROLONG – 1 voix
Mme Stéphanie VALLEE - 6 voix
Mr Pierre VERGNOLLE – (procuration donnée à Mr A. Faucher) – 1 voix

Conseiller Départemental Haute-Vienne
Vice-Présidente Département Corrèze
Vice-Présidente Département Creuse
Vice-Président Département Hte-Vienne
Conseiller Agglo Bassin Brive
Vice-Président de la CC Creuse Confluence
Vice-Président CC ELAN Limousin Avenir Nature
Vice-Président CC Haut Limousin en Marche
Vice-Président Agglo Grand Guéret
Vice-Président CC Pays d'Uzerche
Vice-Président Tulle Agglo
Président du Syndicat de la Diège
Président CC Pays Lubersac Pompador
Président Département Corrèze
Vice-Président du Syndicat de la Diège
Président CC Marche et Combraille en Aquitaine
Vice-Président de la CC Val de Vienne
Vice-Président de la CC de Noblat
Adjointe au Maire Ville de Limoges
Vice-président de la CC Ouest Limousin
Déléguée titulaire du Syndicat de la Diège
Conseiller Communautaire CC Gartempe St Pardoux
Conseiller Régional de la Région Nouvelle Aquitaine
Adjoint au Maire Ville de Limoges
Conseiller Communautaire Tulle Agglo
Vice-Président de la CC Briance Sud Haute-Vienne
Président Département Haute-Vienne
Conseiller Communautaire Agglo Bassin Brive
Vice-Président CC Midi Corrèzien
Conseiller Régional Nouvelle Aquitaine
Vice-Président Agglo Bassin Brive
Président de la CC POL
Présidente du Département de la Creuse
Conseiller communautaire CC Portes Creuse Marche
Conseillère Départementale de la Corrèze
Vice-Président de la CC du Pays de St Yrieix

Sont excusés :

Mr François VINCENT – (et son suppléant) - 15 voix – 1^{er} VP
Mr Didier BARDET – (et son suppléant) - 1 voix
Mr Eric CORREIA (et son suppléant) – 1 voix
Mr Laurent DAULNY – 1 voix
Mr Francis DUBOIS – (et son suppléant) - 1 voix
Mr Thierry GAILLARD – (et son suppléant) – 6 voix
Mr Sylvain GAUDY – (et son suppléant) – 1 voix
Mr Christian HANUS (et son suppléant) – 2 voix
Mr Jean-Luc LEGER (et son suppléant) - 1 voix
Mr Yves LE GOUFFE – (et son suppléant) - 1 voix
Mr Etienne LEJEUNE – 1 voix
Mr Didier MARCELLAUD – (et son suppléant) – 1 voix
Mr Guy MERIGOUT (et son suppléant) – 1 voix
Mr Philippe NAUCHE – (et son suppléant) – 15 voix
Mme Mélanie PLAZANET – (et son suppléant) – 1 voix
Mr Gérard ROUMILHAC – (et son suppléant) – 1 voix
Mr Jean-Michel TEULIERE – (et son suppléant) – 1 voix

Conseiller régional de la Région Nouvelle Aquitaine
Président CC Bénévent Grand-Bourg
Président Agglo Grand Guéret
Président CC Pays Dunois
Président de la CC Ventadour Egletons Monédières
Vice-Président Département Creuse
Président CC Creuse Sud-Ouest
Adjoint au Maire Ville de Limoges
Président de la CC Creuse Grand Sud
Président de la CC Briance Combadre
Vice-Président CC Pays Sostranien
Vice-Président CC Pays de Nexon Monts de Chalus
Conseiller Délégué CC Haut Limousin en Marche
Vice-Président de la Région Nouvelle Aquitaine
Conseillère Communautaire CC Portes de Vassivière
Vice-Président CC ELAN Limousin Avenir Nature
Vice-Président CC Xaintrie Val-Dordogne Mr

Au vu du rapport R06 du présent comité Syndical relatif à la modification statutaire en raison de la « défusion » de la Communauté de communes Monts et Vallées Ouest Creuse,

En référence à la délibération 601 du 05 Avril 2018 relative au plan de financement pour le déploiement du réseau de fibre optique au titre du Jalon 1 du SDAN sur les 3 départements,

il convient de répartir le **reste à charge** de la participation financière de l'ex Communauté de communes Monts et Vallées Ouest Creuse en 3 nouvelles participations comme détaillées ci-dessous.

Le montant total prévisionnel du **fonds de concours** alloué par la Communauté de communes Monts et Vallées Ouest Creuse au financement du déploiement du FttH jalon 1 sur son territoire s'établissait à **1 257 491€**.

Tout en considérant qu'elle a versé, conformément à la convention, au syndicat mixte DORSAL une somme de 880 244€, le reste à charge à financer est de **377 247€**, qu'il convient de répartir, au vu du nombre de prises affectées à chaque territoire, sur les 3 nouvelles entités comme suit :

	Total	Bénévent Grand Bourg	Pays Dunois	Pays Sostranien
Nbre de prises	9 493	1 617	3 248	4 628
% Répartition prises		17%	34%	49%

Soit les enveloppes financières :

- Communauté de communes du Pays dunois = **129 074€**
- Communauté de communes du Pays sostranien = **183 914€**
- Communauté de communes Bénévent Grand Bourg = **64 259€**

Ces montants ainsi que les modalités de versements seront formalisés dans une convention.

Après avoir délibéré, les délégués du comité syndical décident, à l'unanimité :

- **La révision du plan de financement des opérations FTTH voté par délibération n°601 du 05 avril 2018 tel que détaillé ci-dessus,**
- **d'autoriser le Président à procéder aux demandes de subventions et contributions correspondantes,**
- **d'autoriser le Président à signer tout acte se rapportant à cette opération.**

Jean-Marie BOST
Président de DORSAL



**Certifié transmis au représentant de l'Etat le
Publié par affichage le :**

